

ADMINISTRATION COMMUNALE DE CLERVAUX

ENQUETE DE COMMODO ET INCOMMODO

AVIS

En vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 10.6.1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la société anonyme CREOS LUXEMBOURG a sollicité l'autorisation suivante :

Modification de la cessation d'activités d'un site CREOS à Dorscheid, 100, Lehmkaul (no. dossier : 1/25/0594)

Le dossier est déposé au secrétariat communal de Clervaux du **10 février au 25 février 2026** inclusivement pour y être consulté par tous les intéressés.

Clervaux 10 février 2026

Pour le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Clervaux

(s) Georges Keipes, bourgmestre (s) Max Keiffer, secrétaire

